

# Rédiger un *Data Management Plan* (DMP) au cours d'un projet de recherche

Lettres

Médecine

Sciences

OCTOBRE 2021

## Le DMP porte sur les données de la recherche

Les données de la recherche recouvrent l'ensemble des matériaux créés ou recueillis au cours d'un projet de recherche, et qui servent à la validation des résultats produits.

## Qu'est-ce qu'un DMP ?

Le DMP est un document stratégique qui décrit la manière dont les données, produites ou collectées au cours d'un projet, sont traitées tout au long du processus de recherche. Ce document est évolutif, il est mis à jour au cours du projet.

## Qui demande les DMP ?

Ces documents sont exigés par certaines structures de financement de la recherche :

- L'Agence nationale pour la recherche
- Les programmes européens (Horizon Europe, ERC)

Les financeurs demandent souvent d'établir le DMP dans les six mois suivant le conventionnement, d'en fournir une version actualisée à mi-projet, puis une version définitive à la clôture de celui-ci.

## Comment rédiger ? Principes et outil

Les données produites dans le cadre des projets européens ou ANR doivent suivre les principes FAIR (Facile à trouver, Accessibles, Interopérables, Réutilisables). Le DMP permet au financeur de vérifier l'adéquation de la gestion des données du projet à ces principes.

Un DMP est réalisé à partir d'une trame, souvent fournie par le financeur. Les modèles abordent en général les thématiques suivantes : description des données produites ou collectées, documentation accompagnant les jeux de données, processus de stockage et de sauvegarde, conformité aux exigences légales, partage éventuel et archivage, ressources allouées à la gestion des données.

Pour **rédiger facilement un DMP**, il existe un outil en ligne, [DMP OPIDoR](#), qui est disponible gratuitement. Il permet de générer automatiquement le document à partir de nombreux modèles pré-remplis. L'équipe dispose sur DMP OPIDoR d'un espace partagé pour rédiger le document de façon collaborative.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Pour toute question et/ou des formations sur mesure [data-bsu@sorbonne-universite.fr](mailto:data-bsu@sorbonne-universite.fr)

## Des ressources et vidéos concises pour s'informer

<https://doranum.fr/plan-gestion-donnees-dmp/>

## Des exemples de plans de gestion de données

[https://dmp.opidor.fr/public\\_plans](https://dmp.opidor.fr/public_plans)

## Article 30 de la loi pour une République numérique

« Dès lors que *les données issues d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics, des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'Union européenne ne sont pas protégées par un droit spécifique ou une réglementation particulière et qu'elles ont été rendues publiques par le chercheur, l'établissement ou l'organisme de recherche, leur réutilisation est libre* »

## Rédiger un DMP

<https://dmp.opidor.fr/>

## Rechercher des jeux de données

<https://search.datacite.org/>